Image not found or type unknown

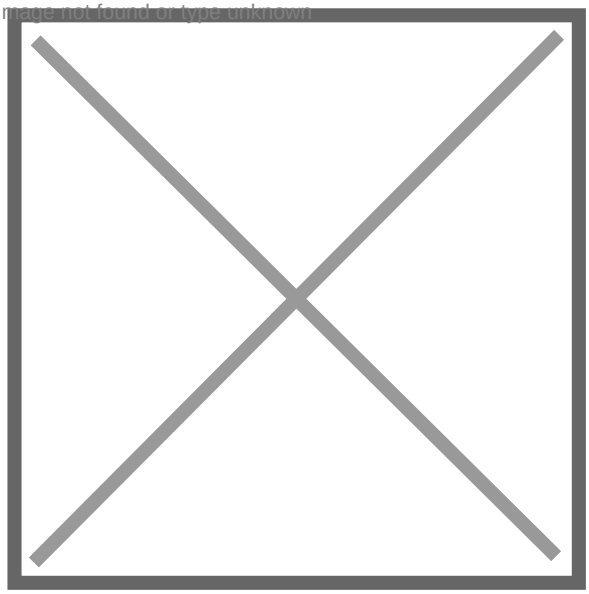

Jugement pas respecter par le père

Par **venus56**, le **26/06/2013** à **09:05**

Bonjour

Cela fait 2 fois que je passe en jugement avec mon ex : la première fois pour mettre en place les we, vacances et la pension alimentaire et la deuxième fois car mon ex ne payait plus la totalité de la pension.
Aujourd'hui, il ne respecte plus les heures de départ de notre fille. Il avait proposé de prendre notre fille à 16h30 le premier de chaque mois maintenant c'est 18h à moitié chemin. le vendredi tous les 15 jours c'est souvent 18h30 car il travaille et sa compagne ne peut pas venir avant 18h30 soit disant pour raison professionnelle alors qu'elle prépare les valises pour partir en we.
Est-ce que juridiquement il a le droit de faire des changement?
Deuxièmement, en janvier il a refusé de prendre notre fille un we pour des raisons météorologiques (neige). Aujourd’hui, il demande de récuperer ce we pendant les grandes vacances. Que dois-je faire? lui acccordé ou pas? Quelles sont les raisons légales pour refuser un we?

Voilà je suis complètement perdu. je n'ai pas très envie de repasser devant le juge.
Merci

Par **cocotte1003**, le **26/06/2013** à **13:07**

Bonjour, vous respectez scrupuleusement le dernier jugement. Il n'a pas pris sa fille, peu importe la raison, il est donc réputé avoir laissé son week end, vous n'avez pas à lui donner un autre week end. Il doit venir la chercher à votre domicile par exemple, vous n'attendez à

votre domicile, il vient , vous lui remettez votre fille, il ne vient pas et bien tant pis pour lui il est réputé abandonner son droit sur ce week end, cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés